La Vie de Jeanne d'Arc, par Jules Lenepveu (1819-1898)

Jeanne d'Arc, une héroïne, un symbole national

Jeanne était née à Domrémy (Lorraine) en 1412 dans une famille de paysans. Vers treize ans, elle entendit des voix célestes ; elle crut que Dieu lui parlait. Au début, elle eut peur, elle résista à ces appels étranges, mais un jour elle en parla à ses parents et au curé du village.

Jeanne leur dit qu'elle voulait se couper les cheveux et qu'elle ne se marierait pas, Dieu lui ayant confié une mission essentielle : repousser l'envahisseur anglais et délivrer la France. Elle voulut donc rencontrer le Capitaine Robert de Baudricourt qui pourrait l'aider à rencontrer le Dauphin de France, le futur Charles VII.

Au Château de Chinon, où elle était arrivée, Jeanne fut conduite dans la grande salle de réception. Sans se tromper, elle désigna le jeune prince qui s'était caché au milieu de trois cents courtisans ; elle se jeta à ses pieds et les embrassa. Elle reconnut ainsi le jeune Charles pour son futur roi et lui dit : « Gentil dauphin de France, Dieu vous donne longue vie ! » Tous furent témoins de cette scène miraculeuse !

Contre toute attente, le jeune Dauphin, de neuf ans plus âgé que Jeanne, comprit les arguments de la jeune fille et fut sensible à son sens du devoir ; elle paraissait sincère et sûre d'elle. Il lui confia une armée et lui permit d'aller se battre contre les Anglais. A cette occasion, elle reçut un cheval, une armure et une épée.

Jeanne enchaîna alors plusieurs batailles victorieuses, délivra entre autres la ville d'Orléans. Elle réussit à mener Charles jusqu'à Reims malgré le danger omniprésent des embuscades anglaises et bourguignonnes (Région de Bourgogne). Le 17 juillet 1429, elle assista au sacre du nouveau roi de France, qui reçut sa couronne des mains de l'archevêque Charles de Chartres. Charles devint Charles VII « le Victorieux » ; il était enfin rétabli dans son autorité royale.



Jeanne d'Arc au siège d'Orléans porte l'étendard, par Jules Lenepveu (1819-1898)



Le Sacre de Charles VII (Archives)

Sacre de Charles VII à Reims par l'archevêque Charles de Chartres, par Jules Lenepveu (1819-1898) « Là estoit présente Jehanne la Pucelle, tenant son estendart en sa main, laquelle

en effet estoit, après Dieu, cause dudit sacre et couronnement, et de toute cette belle assemblée. Et qui eût veu cette Pucelle accoller le roy à genoux par les jambes, et luy baiser le pied en pleurant à chaudes larmes, il en eût eu pitié; mesme elle provoquoit plusieurs à pleurer, en disant : Gentil roy, or est exécuté le plaisir de Dieu, qui vouloit que vinssiez à Rheims recevoir vostre digne sacre, en monstrant que vous estes vray roy, et celuy auquel le royaume doit appartenir. »

L'oncle et le père de Jeanne s'étaient rendus à Reims. Jeanne, émue, avait affirmé vouloir retourner le plus vite possible à sa vie simple de paysanne, près de sa famille et de ses brebis.

Les mots de Jeanne, Reims (Archives)

« Plût à Dieu mon créateur, dit-elle à l'archevêque de Reims, que je pusse maintenant partir, abandonnant les armes, et aller servir mon père et ma mère, en gardant leurs brebis, avec ma sœur et mes frères, qui moult se réjouiraient à me voir! »

Avant son retour en Lorraine, Jeanne avait cependant encore quelques batailles à livrer auprès de Charles, son roi. C'est à Compiègne, non loin de Paris, qu'elle fut capturée le 24 mai 1430 par les troupes bourguignonnes et remise aux Anglais. Charles n'entreprit rien pour lui venir en aide. Il préférait essayer de négocier la paix avec ses ennemis anglais et bourguignons. En tant que « prise de guerre », Jeanne qu'il leur laissa sans essayer de la reprendre lui permettait de gagner du temps et d'apaiser les Bourguignons qui n'avaient pas accepté que Charles, qui n'était pas bourguignon, soit devenu roi.

En 1431, Jeanne fut emmenée à Rouen, où son procès fut organisé par l'Evêque de Beauvais, Pierre Cauchon. L'Eglise l'accusait d'être une hérétique, une sorcière. Elle semblait d'abord vouloir renier toute son action et accepter de reprendre sa condition de simple paysanne. Cependant, elle finit par dire à l'Evêque que Dieu et les saints lui reprocheraient sûrement de renier ses actions. Cauchon décréta alors que Jeanne était relapse, c'est-à-dire qu'elle venait de retomber une fois encore dans l'erreur et dans l'hérésie! Il fallait donc la brûler immédiatement!



Jeanne monta sur le bûcher le 30 mai 1431. Dans les fumées et les flammes, elle brûla rapidement. Les soldats dispersèrent ses cendres dans la Seine. Depuis cet épisode, la renommée et la gloire de Jeanne d'Arc n'ont fait que croître. Elle est devenue un symbole français de la résistance face à l'ennemi et de la jeunesse qui triomphe dans l'adversité.

Jeanne au bûcher, par Jules Lenepveu (1819-1898)

Notes